



Sup' Saint Jean

www.st-jean02.org



03 74 23 52 53



75, rue Camille Desmoulins
02100 Saint-Quentin



developpement@st-jean02.org

BACHELOR RESPONSABLE COMMUNICATION

Responsable communication, chargée de communication Digitale,
chargé de communication événementiel, chargée de communication
externe, webmaster, community manager

Certification professionnelle ECORIS

Date de publication 27/06/2024

Date d'échéance 27/06/2029

Session 2026 / 2027

**En alternance,
12 mois en entreprise**

Le Bachelor Communication, Digital & Événementiel permet aux collaborateurs d'accompagner les entreprises dans leur transition digitale, tant au niveau de la stratégie marketing que des plans d'action en communication dont la gestion des événements et des relations presse.

LES PRINCIPALES MISSIONS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Responsabilités et développements des projets et des stratégies

Polyvalence dans les domaines de la communication et du digital

Déploiement des actions de communication et des projets événementiels d'une entreprise

Contribution à la définition et à la mise en œuvre de la politique de communication générale de l'entreprise



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier d'inscription complété
- Entretien
- Test d'entrée
- Bénéficier d'un contrat d'apprentissage

Article L.6222-12 du code du travail : "La date du début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat".

PRÉ-REQUIS

- Le titre Responsable Communication est accessible en 1 an à l'issue d'un parcours de niveau Bac + 2, sanctionné par 120 crédits ECTS, ou d'un parcours de niveau Bac suivi de 3 années d'expérience professionnelle post-bac dans le secteur tertiaire. En cas de non-validation d'un BTS, le candidat pourra accéder à la formation s'il a eu un avis favorable à l'examen, délivré par son école. En l'absence de cet avis favorable, l'accès à la formation sera possible uniquement s'il suit un parcours pédagogique complémentaire en e-learning proposé par Ecoris Online
- Satisfaire aux tests d'entrée

PERSPECTIVES POST FORMATION

- S'insérer dans le monde professionnel en tant que Responsable communication, chargé de projets événementiels, chargé de communication externe, Community manager...
- Poursuite d'études possible en master (communication).



- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Salarié
- Avoir entre 16 et 29 ans révolus.

*Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou de reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Fiche actualisée le 08/01/2026





ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Rythme d'alternance** : 2 jours en cours, 3 jours en entreprise
- **Durée de la formation** : 474 heures de formation (présentielle) / 12 mois de contrat en entreprise.
- **Nombre d'apprentis** : 15 maximum
- **Moyens pédagogiques** : travail en groupe / TD / étude de cas. Accès à la plateforme de ressources numériques. Méthodes pédagogiques déductives et inductives.
- **Livres & Carte génération HDF** : aide forfaitaire de 200€ pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition.
- **Modalités d'évaluation** : épreuves écrites et orales --- période en entreprise évaluée par le tuteur et à partir du mémoire professionnel.
- **Validation** : obtenir 10/20 pour chacun des 4 blocs de compétences, mais également au bloc option et mémoire professionnel. De plus, la moyenne générale doit être égale ou supérieure à 10/20. Les matières d'un même bloc de compétences se compensent entre le semestre 1 et le semestre 2. Toutefois, les blocs de compétences ne se compensent pas entre eux. Le candidat devra attester de 40 jours de présence en entreprise et d'un volume d'absences injustifiées inférieure à 10% du volume horaire annuel total de la formation.

Pour plus d'informations consultez la fiche RNCP 39249
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>



COÛT DE LA FORMATION

Article L6211-1 : "La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son responsable légal".

Prix de vente : 6 932€ selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 "fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage".

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise de secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : "Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formations qui les accueillent(...)", à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n°2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre National de la fonction publique territoriale au financement des frais de formations des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



VALEUR AJOUTÉE

L'équipe de formation est composée de **formateurs** et de professionnels. Ils abordent à la fois l'aspect théorique et pratique que les apprentis côtoient déjà durant leur contrat.

Ils bénéficient d'un accompagnement social (point écoute).

Les apprentis disposent de la **Suite Office 365**, de la **Suite Adobe Creative Cloud** et travaillent sur la plateforme "**Teams**".

*La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).

LES TAUX POUR

2025

100 %
Taux de réussite

37,5 %
Taux de poursuite d'étude

0 %
Taux d'interruption en cours de formation

25 %
Taux d'insertion professionnelle : à 6 mois

25 %
Taux d'insertion dans un des métiers visés



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Orientation et adaptation pédagogique possible pour les personnes présentant des troubles Dys (tutorées par un référent handicap).

Service handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :
mobilite@cfajeambosco.fr

Référente handicap de l'UFA Saint Jean et la Croix :
 Marie-Véronique Daguet : mdaguet@ac-amiens.fr

+ d'informations sur le site internet



Sup' Saint Jean

www.st-jean02.org



03 74 23 52 53



75, rue Camille Desmoulins
 02100 Saint-Quentin



developpement@st-jean02.org

